

## LOCATION SALLE POLYVALENTE

Le Maire rappelle à l'assemblée les tarifs de location de la salle polyvalente et propose de les revaloriser.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011 :

### **Apéritif dansant**

Réunion conférence 75.00

**Concours divers** 37.00

Lotos

Associations locales 75.00

Associations extérieures 171.00

### **Repas dansant**

Associations locales 171.00

Associations extérieures 205.00

### **Repas et mariages**

Particulier local 166.00

+ Professionnel local 166.00

Le lendemain (Retour) 85.00

Particulier extérieur 213.00

Professionnel extérieur 245.00

Le lendemain (retour) 116.00

**Assemblée générale** 75.00

Avec repas 174.00

### **Bal et Fest – Noz**

Association locale 171.00

Association extérieure 264.00

### **Club des iris :**

Réunion régulière 12.50

Avec chauffage 21.00

Caution Réveillon 460.00

Caution 235.00

### **CONCESSIONS AU CIMETIERE :**

Le Maire rappelle à l'assemblée les tarifs de concessions au cimetière et propose de les revaloriser.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide de fixer les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011 :

Personnes domiciliées	15 ans	76.00 €
Sur la commune	30 ans	107.00 €
Personnes extérieures	15 ans	120.00 €
De la commune	30 ans	170.00 €

### **CONCESSIONS COLUMBARIUM**

Le Maire rappelle à l'assemblée les tarifs de concessions au columbarium et propose de les revaloriser.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011 :

Personnes domiciliées	15 ans	340.00 €
Sur la commune	30 ans	520.00 €
Personnes extérieures	15 ans	520.00 €
De la commune	30 ans	680.00 €

### **TARIFS DIVERS**

Le Maire propose à l'assemblée de maintenir les tarifs communaux.

Suite à l'acquisition d'un nouveau photocopieur, il propose de fixer un tarif pour les photocopies couleur format A4 et A3.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs communaux comme suit à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011 :

## MATERIEL

- Tables + Bancs	3.80 €	
- Couverts	0.25 €	
- Barrières de sécurité		
Associations locales	GRATUIT	
Associations extérieures	80.00 €	les 50 barrières

## PHOTOCOPIES noir et blanc

- Particuliers	0.30 €	
- Associations	0.10 €	

## PHOTOCOPIES couleur

- Particuliers	0.50 €A4	1.00 €A3
- Associations	0.20 €A4	0.50 €A3

## Boulodrome

Forfait pour concours en nocturne	20.00 €
-----------------------------------	---------